



Peut-on transformer une association loi 1901 en entreprise ?

Fiche pratique publié le 25/02/2014, vu 474 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Il pourrait être tentant de d'abord créer une association loi 1901 puis de transformer celle-ci en société si les affaires venaient à prospérer. Juridiquement, la transformation est impossible. Mais des aménagements sont envisageables et des solutions existent.

Une association loi 1901 peut être un moyen de tester sans risques et à moindre coût un marché. En effet, les formalités de création et les obligations comptables sont beaucoup moins lourdes.

En outre, les frais de création sont moins élevés pour une association loi 1901 que pour une société. En revanche, la réglementation interdit à l'association loi 1901 (mais pas à l'association loi 1908) de partager des bénéfices et ne permet donc pas de vivre, à moins de devenir un de ses salariés.

[Voir le guide](#)